

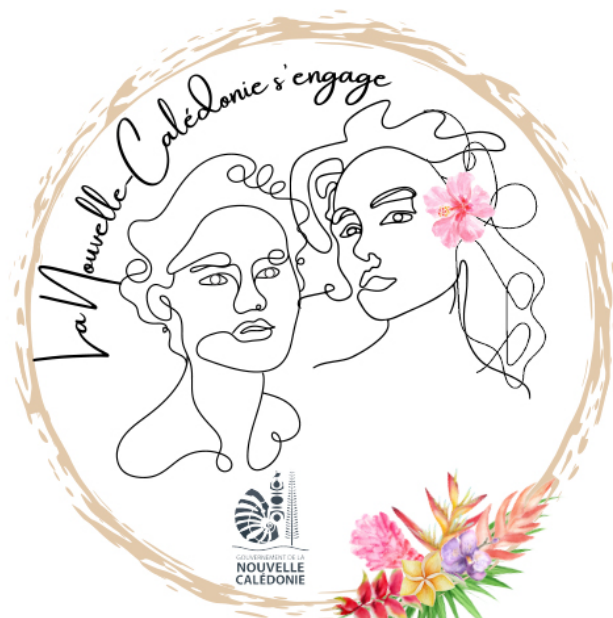


Pôle communication

Mardi 10 mai 2022

DOSSIER DE PRESSE

Troisième comité de suivi du Grenelle des violences conjugales



**VIOLENCES
CONJUGALES**

**VIOLENCES
SEXUELLES**

**ÉGALITÉ
DES GENRES**

« Tant que les femmes et les filles, qui forment la moitié de la population de la planète, ne vivront pas à l'abri de la peur, de la violence et de l'insécurité quotidienne, il nous sera impossible de prétendre vivre dans un monde juste et égal. »

António Guterres, secrétaire général des Nations unies



Le troisième comité de suivi du Grenelle des violences conjugales, organisé conjointement par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie et le haut-commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie, s'est tenu mardi 10 mai de 14 heures à 17 heures, à la CPS (Communauté du Pacifique).

Ce comité s'est déroulé en présence de Patrice Faure, haut-commissaire de la République et d'Isabelle Champmoreau, vice-présidente du gouvernement chargée de la lutte contre les violences intrafamiliales.

Le contexte

Impulsé par le Premier ministre Édouard Philippe, le 3 septembre 2019, le Grenelle contre les violences conjugales a été décliné sur l'ensemble du territoire de la République.

Six jours plus tard, le haut-commissaire de la République, a lancé officiellement la déclinaison locale du Grenelle contre les violences conjugales en Nouvelle-Calédonie.

Dès son installation le XVI^e gouvernement calédonien a fait le choix de créer un secteur dédié à « la lutte contre les violences faites aux femmes », porté par Isabelle Champmoreau qui s'est engagée à initier des mesures et dispositifs concrets dans les meilleurs délais en y associant tous les acteurs de terrain.

C'était tout l'enjeu du Grenelle contre les violences conjugales en Nouvelle-Calédonie, organisé conjointement par le gouvernement et l'État en novembre 2019.

Des engagements aux actes

En amont de ce Grenelle et pendant plus de deux mois, les principaux responsables institutionnels et associatifs ont été mobilisés, dont ceux du monde économique et de la société civile, autour de cette démarche transversale de l'égalité femmes-hommes.

Tous les partenaires institutionnels ont solennellement signé une charte inédite « Agir ensemble pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes et lutter contre les violences faites aux femmes en Nouvelle-Calédonie ».

Des chiffres éloquentes

Un enjeu d'envergure pour la Nouvelle-Calédonie où les taux de violence à l'égard des femmes sont particulièrement élevés en comparaison avec la métropole. Rapportés à la population, ils sont en effet quatre fois plus élevés et touchent toutes les communautés :

Nombre de femmes concernées	Nature des actes de violence
1 femme sur 4	Agression de type physique ou sexuelle
22 % des femmes	Brutalités physiques
9 % des femmes	Tentatives de viol ou viol
1 femme sur 8	Victime d'attouchements sexuels, de tentatives de viol ou de viol avant l'âge de 15 ans.



Un comité de suivi annuel

Pour rendre compte régulièrement des avancées de chacun, un comité de suivi se réunit annuellement avec l'ensemble des partenaires.

Les principaux dispositifs initiés depuis le Grenelle ont fait l'objet d'un rapport en ligne sur le site du gouvernement.

Tous ces dispositifs déployés ces deux dernières années, grâce notamment au renforcement du maillage territorial, contribuent sans aucun doute à cette libération de la parole et à une hausse de près de 20 % des dépôts de plaintes par les victimes et les témoins.

Pour en savoir plus :

<https://gouv.nc/dossiers/le-grenelle-contre-les-violences-conjugales>

<https://gouv.nc/actualites/25-11-2019/violences-faites-aux-femmes-grande-cause-2019-2024>

<https://gouv.nc/espace-presse/premier-comite-de-suivi-du-grenelle-contre-les-violences-conjugales>

Vous trouverez ci-dessous le programme de ce comité



MARDI 10 MAI 2022

3^e COMITÉ DE SUIVI DU GRENELLE DES VIOLENCES CONJUGALES

14 h : Collation de bienvenue

Accueil des invités et diffusion de la vidéo présentant les ateliers du Grenelle réalisés en 2019.

14 h 30 : Présentation des dispositifs institutionnels et associatifs

1 - Cérémonie de coutume

2 - Allocution de bienvenue

Mme Isabelle Champmoreau, vice-présidente du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

3 - Discours

M. Patrice Faure, haut-commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie.

4 - Diffusion de la vidéo rétrospective du Grenelle depuis 2019

5 - Intervention de M. Yves Dupas, procureur de la République

- État des lieux ;
- TGD (Téléphone grave danger) et BAR (bracelet anti-rapprochement) ;
- Lois en cours :
 - loi du pays sur les violences conjugales ;
 - loi sur la levée du secret médical ;
 - projet d'un lieu d'hébergement réservé aux auteurs de VIF assorti de stages de citoyenneté.

6 - Actualités et perspectives

- Présentation de l'enquête CVS par M. Olivier Fagnot, directeur de l'ISEE :
« *Violences intrafamiliales en Nouvelle-Calédonie : de nombreux faits rarement signalés* » ;
- Présentation des données VIF par Mme Claude Cousin (SOS Écoute) et point sur les formations des familles d'accueil et des coutumiers par le Sénat coutumier ;
- Présentation de la stratégie « *Te Aorerekura* » (lutte contre les violences faites aux femmes sur 25 ans) par Mme Félicity Roxburgh, Consule générale de Nouvelle-Zélande ;
- Présentation du projet « *Changeons les règles* » par Mme Véronique Mollet du Cabinet de Mme Isabelle Champmoreau et Mme Marie-Christine Garin du vice-rectorat ;
- L'égalité fille-garçon à l'école : témoignages de Margot Jouyion, Sara Ali et Rohan Fejoz, étudiants ambassadeurs du Cluster Comité 3E (Éducation Égalité à l'École) ;
- Présentation de projets relatifs à la santé au féminin et à l'égalité des genres par Mme Frédérique Ducrocq, pharmacienne de la DASS :
 - *Gratuité de la contraception* ;
 - *Don du sang* ;
 - *TROD : dépistage santé sexuelle*.
- « *Émergence de la violence chez les jeunes dans la relation amoureuse* » par Mme Dominique Solia, Solidarité S.I.D.A. et par Mme Sandrine Camuzeaux, Directrice de la Maison du Réseau.

Dates de nos prochains séminaires

20 mai

Journée internationale d'action pour la santé des femmes à Poindimié.

15 septembre

Séminaire santé « *Levée du secret médical* ».

25 novembre

Séminaire santé au féminin « *Les 1000 premiers jours* ».

Clôture du comité de suivi

Diffusion de la vidéo « *Contre les larmes, une seule arme* » co-financée par le ministère des Outre-mer et le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie (Projet lauréat du Prix MOM de 2021).